

CHNEIDER Jeanine

Le 30 août 2024

Descendants GAIDET Esther

166 rue de l'Arbonne

73700 BOURG ST MAURICE

Monsieur le Maire

Mairie

73700 BOURG ST MAURICE

Monsieur le Maire,

Profitant de la « refonte actuelle » du PLU de la commune, je reviens vers vous concernant

les parcelles 722 et 723, situées à la Combettaz au Chatelard de Montvalezan.

Lors du dernier PLU nous avons demandé le passage de ces parcelles du statut de « non constructibles » à celui de « constructibles ». En effet, dans le PLU précédant ces parcelles étaient constructibles.

Tous les descendants de GAIDET Esther vivent sur la commune ou sur une commune voisine.

Nous aurions pour projet une maison d'habitation à l'année ou la réalisation de places de parking afférentes à des maisons nous appartenant au Chatelard.

Lors du dernier PLU votre administration a refusé, invoquant une distance trop éloignée du village. Or plusieurs habitations ont depuis été construites de manière plus excentrée.

Personnellement j'ai été expropriée du terrain nécessaire à la construction de l'école du Chatelard.

Nous vous remercions de bien vouloir réétudier notre dossier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Jeanine CHNEIDER pour les descendants GAIDET Esther et Léa